

FÉCONDITÉ.—Une femme nommée Latouche, résidant à St. Roch, Québec, a mis au monde, le 10 Novembre dernier, quatre garçons, tous d'une superbe apparence.

DÉPART POUR L'EUROPE.—M. A. Brodeur, élève de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal, est parti vendredi, le 6 Novembre pour l'Europe. Ce jeune monsieur, doué de talents distingués, se rend directement à Paris où il se propose de faire un séjour de plusieurs années pour y continuer ses études médicales.

Nos souhaits l'accompagnent.

UNIVERSITÉ VICTORIA.—M. le Dr. Brosseau a commencé son cours libre de médecine opératoire ; M. le Dr. Grenier a été chargé de donner des lectures sur l'hygiène.

ASSASSINAT D'UN MÉDECIN.—Les journaux français publient la triste nouvelle suivante, qui rappelle le souvenir de l'assassinat du célèbre professeur Delpech :

Le docteur Guichard, de Troyes, avait été chargé, il y a quelques années, d'un rapport sur une affaire de viol, à la suite duquel un nommé Lebœuf, bonnetier, fut condamné.

Cet homme voua une haine mortelle au docteur Guichard et à son confrère, le docteur Carteron, co-rapporteur,

Il pénétra chez M. Guichard et lui tira deux coups de revolver. Une balle atteignit le docteur au front, l'autre près du cœur. Vingt minutes après il expirait dans les bras de l'abbé Lebrun, vicaire de la Madeleine.

Les docteurs Forest, Coqueret, Hervé fils, accourus, ont prodigué à leur malheureux confrère des soins inutiles.

Lorsque l'assassin est entré dans le cabinet du docteur, celui-ci tenait sur ses genoux son petit enfant, âgé de quelques mois.

Lebœuf a été arrêté aussitôt.

HOSPICE POUR LES MALADIES CANCÉREUSES.—On annonce qu'un des membres de la famille Bonaparte, Mme. Lætizia Ratazzi, parcourt depuis quelques mois les principales villes de l'Europe pour y étudier les bases de la création d'un hospice qui serait spécialement affecté au traitement des maladies cancéreuses.

On sait, en effet, que la plupart des membres de cette famille ont succombé à cette terrible maladie.

Le premier apport serait de cent cinquante mille francs, auxquels serait joint un prix triennal de cinq mille francs pour le meilleur ouvrage sur cette matière, ainsi qu'une prime de vingt mille francs pour celui qui trouverait le remède réel et dûment constaté.

—:o:—
DECES.

—A St. Liboire, le 24 Octobre, après une courte maladie, le Dr. J. A. O. Tétreault, à l'âge de 49 ans.